LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'AVESNES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Marcel Decroix, qui est avocat au barreau de Lille, secrétaire général de la société des Amis de l'Université, membre du Comité directeur de la Société d'Histoire du droit des pays Wallons, fait un saisissant tableau de la vie publique de celui que l'on appelle « Le sage d'Avesnes » et dont nous avons rappelé hier l'histoire.

« Associé à l'œuvre d'une grande époque, dit-il, ayant rendu à sa ville et à ses concitoyens de grands services, sa mémoire méritait de rester voyante parmi ses concitoyens ».

La musique municipale rehaussait de son concours cette cérémonie, que contraria malheureusement la pluie qui, à ce moment, redoublait de rage.

Le Banquet

A 13 h., les membres de la société se retrouvaient à la Brasserie du Carillon, où fut servi un excellent banquet.

Le repas fut présidé par M. Decroix, ayant à sa droite MM. Fillion, Beauchond, président du Cercle Artistique et Historique de Valenciennes ; Peltriaut, vice-président de la société ; le chanoine Peter ; Lacroix, trésorier ; Lecompte, secrétaire adjoint ; Lelong, archiviste conservateur du musée. A sa gauche : MM. G. Maire, président de la société ; le comte de Hennezel d'Ormois, président de la Société Historique de Haute Picardie ; Duveaux, ancien président de la société ; Carlier, secrétaire du Cercle de Valenciennes ; J. Mossay, secrétaire de la société, etc.

A l'heure des toasts, *M. Marcel Decroix* rappela l'histoire du Hainaut et le rôle des personnages illustres chez eux et hors de chez eux.

M. Bauchond, au nom du Cercle Archéologique de *Valenciennes*, félicita la société d'Avesnes de sa vitalité et leva son verre au noble paysan Hainaut.

M. le Comte d'Hennezel d'Ormois, parla à son tour au nom de la Société Historique de Haute-Picardie, dont il est le président. Il se félicita d'avoir fait la connaissance de l'Avesnois et d'y avoir retrouvé ce : uvenir de ses ancêtres, qui étaient maîtres verriers ou maîtres de forge dans ce pays.

Ce fut ensuite *M. Maire*, l'actif et dévoué président de la société, qui déclama un sonnet à l'intention du Centenaire de la Société Archéologique de l'arrondissement.

M. Peltriaut, vice-président, lut également un sonnet composé par lui sur le carillon d'Avesnes, et enfin *M. Dubut*, le poète Maubeugeois, qui déclama une poésie sur la Société Archéologique d'Avesnes et d'Avesnois.

Ces discours et poésies furent salués par de chaleureux applaudissements.

L'ÉPIDÉMIE DE DIPHTÉRIE DE LA BASSÉE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cet état alarmant est plus ou moins tenu secret par les Pouvoirs Publics, qui cherchent à ne pas semer le germe d'une nouvelle panique dans la population, mais il arrive un temps — et c'est le cas — ou l'événement prend une importance telle, qu'il sort des limites du territoire et la nouvelle est ainsi colportée.

Il devient donc difficile pour un enquêteur de préciser par des noms et des chiffres, la situation épidémique de **La Bassée**, mais en nous basant sur les déclarations qui nous ont été faites par des personnalités de la ville, c'est plus de 30 cas nouveaux, peut-être même 40 cas qui, depuis janvier dernier, se sont déclarés dans l'agglomération. C'est eu moins trois décès : celui d'un garçon d'une dizaine d'années, ainsi que ceux de deux fillettes, qui ont été signalés à l'Administration Municipale. Ils sont morts d'une « angine » ces enfants, dit-on. Mais ce terme « angine » est vague et ne définit pas exactement le véritable mal qui sévit.

Les Causes ?

L'épidémie de croup règne donc à **La Bassée** et poursuit ses ravages.

Peut-on en rechercher les causes dans le manque de salubrité constaté dans les cités ouvrières malsaines du « Maroc », du « Nouveau Monde » des « Trois Maisons », où des centaines de baraquements, de basses maisons sans étages, s'alignent au long de fossés pestilentiels ?

Peut-on en rechercher les causes dans les foyers de contamination que sont les fossés qui, descendant le long de la route d'Estaires, contournant le gendarmerie, ou passant derrière l'école des filles, reçoivent non seulement les eaux usées, les eaux ménagères, mais encore les détritus de tous genres qu'on vient y jeter sans aucun respect pour la santé publique ?

La Bassée est devenue, depuis la guerre, une gentille petite ville, où de grands et magnifiques édifices se sont élevés. De belles places, des parcs agencés harmonieusement et entretenus avec soin, s'offrent immédiatement à la vue du visiteur, mais en dehors du « Centre », il n'y a pas de maisons ouvrières autres que les misérables baraquements que nous avons cités et où, par centaines, s'entassent les grandes familles de mineurs et d'ouvriers métallurgistes.

Les Responsabilités

Ce manque d'hygiène est certainement une des causes d'épidémie. Mais il en existe d'autres.

Lorsqu'en octobre-novembre dernier, la Municipalité, d'une part et les docteurs de La Bassée, d'autre part, ont voulu faire vacciner tous les enfants des écoles, une assez grande quantité de bambins se sont présentés aux visites. Mais il en est pourtant un trop grand nombre qui, par la négligence des parents coupables, ont repoussé l'intervention médicale. Ce sont ces enfants-là qui ont, innocemment contaminé leurs petits camarades ou leurs petites amies. Ce sont aussi, disent les docteurs, certaines personnes touchant de près les enfants qui leur transmette le germe du mal. « L'une de ces personnes, porteuse de germe, a été dépistée, nous disait hier un médecin, mais nous n'avons aucun pouvoir pour obliger cette personne malade à se faire soigner.

« Pas plus le Maire que le Préfet n'a le droit d'obliger une vaccination, ni même une visite des enfants de la Ville. C'est aux intéressés et aux parents à le vouloir ».

La Municipalité a fait tout ce qu'elle devait faire, en tant que mesures de protection contre le fléau : les docteurs de la ville ont gracieusement passé leur temps pour « examiner » et « vacciner » une, deux, trois fois, les enfants de La Bassée qui leur ont été amenés. Le Personnel enseignant s'est ingénié à apporter dans le nettoyage et l'aménagement des salles de classe, les principes sanitaires et d'hygiène dont ils pouvaient user. Que peut-on faire de plus pour enrayer ce mal existant qui, avec le temps, persiste et sème la désolation dans le pays ?

Les pères de famille s'inquiètent

Cette question a été posée par les pères de famille de La Bassée qui, devant ce nouveau désastre, sont intervenus. Il y a peu de temps auprès de leur maire, M. Crespel, d'abord, auprès de M. le Préfet du Nord ensuite.

Dans l'inquiétude la plus grande, ils attendent ces braves gens que les Pouvoirs Publics prennent, enfin, des mesures énergiques.

« On sait où est le mal ! Eh bien ! alors, qu'on aille là le chercher », nous disait une brave père de famille, dont l'enfant, lui aussi malade, pâle et défait, reposait allongé sur son lit de souffrances. Il n'y a pas de loi pour obliger le malade, porteur du germe, à se faire soigner, mais il y a la « Diplomatie » la « Hiérarchie » qui, dans ce cas, doivent intervenir !

R. L.

IMPORTANT CONGRÈS à Douai des Planteurs de betteraves du Nord et du P.-de-C.

1,500 délégués représentant 700 associations y assistaient. La réunion fut présidée par M. SCAILLEREZ, président de la commission interdépartementale betteravière, qui fit un exposé de la situation betteravière dans notre région et l'historique des pourparlers entre planteurs et fabricants pour l'établissement des contrats de 1932. Il conclut en montrant que c'est le manque de discipline et d'union des planteurs qui a causé leur échec et demanda aux délégués présents de prendre leurs responsabilité.

Le Congrès a ensuite procédé à l'examen des questions à l'ordre du jour. Après des débats importants le congrès a décidé à l'unanimité de maintenir l'organisation actuelle de la commission interdépartementale betteravière et le contrôle des réceptions. Il a décidé de fixer à 8 fr. par hectare la cotisation des planteurs de betteraves.

Le Congrès discuta ensuite les engagements à prendre par les cultivateurs. A l'unanimité il décida : 1. De demander à tous les planteurs de consentir à la Commission interdépartementale betteravière une délégation lui donnant mandat de signer en leur nom leurs contrats de betteraves. — 2. De donner mandat à la commission de décider une réduction des ensemencements de betteraves si les fabricants de sucre n'admettent pas de consentir un partage juste et équitable du prix du sucre entre la sucrerie et la culture. — 3. D'organiser des groupements coopératifs de vente en commun des betteraves partout où ce sera possible.

Le Congrès a également décidé de demander au parlement le vote immédiat de textes législatifs règlementant : 1. Les discussions de contrats de betteraves ; 2. Le contrôle des réceptions ; 3. La production et l'importation des graines de betteraves à sucre. Toutes ces décisions furent prises à l'unanimité.

M. RERSEZ, sénateur du Nord, prit la parole au nom de tous les parlementaires des deux départements et assura les planteurs du dévouement de la représentation parlementaire du Nord et du Pas-de-Calais.

LE SIDE-CAR D'UN ARMENTIÉROIS S'ÉCRASA CONTRE UN MUR A ARRAS

Celui qui le conduisait, sa femme et son enfant, ont été blessés

Un accident qui eut pu avoir des conséquences très graves s'est produit sur la place Terrée-de-Cltè, à **Arras**, où se tenait un contrôle du circuit motocycliste de régularité, organisé par le Moto-Club d'Artois.

Vers midi, alors qu'il n'y avait pas encore beaucoup de monde sur la place, M. Henri Nevejans, qui était venu en spectateur, demeurant rue de Metz, à **Armentières**, mit en marche son side-car dans lequel sa femme et un jeune enfant avaient pris place.

Comme la machine était en prise, M. Nevejans qui ne s'en était pas rendu compte, poussa le véhicule pour le mettre en mouvement. Tout à coup le side-car démarra sans que son conducteur put enfourcher sa selle.

L'engin fit à toute vitesse un large cercle sur la place devant quelques curieux affolés, puis alla s'écraser contre le mur du bureau de l'Automobile-Club du Nord de la France, que tient M. Henri Herbometz, rue Saint-Aubert.

M. Nevejans, qui n'avait pas lâché prise, fut légèrement blessé ; sa femme alla donner de la tête contre le mur et se fit une blessure sérieuse à l'arcade sourcilière. Quant à l'enfant, il fut projeté hors du side-car et grièvement blessé. Les trois victimes ont été soignées immédiatement par M. Lefebvre, pharmacien voisin, puis par le docteur Wallart.

L'accident se produisant quelques minutes plus tard alors que la foule était dense, il est probable que de nombreuses personnes auraient été fauchées par le bolide. Le side-car est sérieusement endommagé.

UNE MÈRE DE 8 ENFANTS S'EST PENDUE A FAUMONT

Hier matin, vers 10 heures, M. Jules Callens, cultivateur, demeurant route Nationale, à Faumont, s'était rendu chez un de ses voisins.

Un peu plus tard, quand il rentra, sa surprise fut grande de ne pas voir sa femme. Il attendit quelques instants, puis inquiet, à la fin, il se mit à sa recherche dans la maison :

Après avoir visité toutes les pièces il monta dans le grenier où il trouva la malheureuse pendue.

Avec l'aide de la servante il la dépendit, mais tous les soins prodigués à la désespérée restèrent sans résultat. Et le docteur Savat, qui avait été appelé aussitôt, ne put que constater le décès.

La pauvre femme, née Marie Bufferreu, était âgée de 39 ans. Elle avait subi dernièrement, lors de la naissance de son huitième enfant, une grave opération qui avait influé sur sa santé morale : elle était devenue neurasthénique et avait déjà manifesté l'intention de se donner la mort.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 23 mai 1932. — Soleil : Lever 4 h. 2 ; coucher, 19 h. 33. — Lune : Lever 23 h. 48 ; coucher, 8 h. 21. — Aujourd'hui : Saint-Didier. — Demain : Saint-Donatien.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 22 mai, à 9 h. : Baromètre : 756 mm. 5 ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 0 mm. 1 ; Thermomètre : Fronde : 12.1 ; Minima : 11.0 ; Etat hygrométrique : 98 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : gouttes ; Direction du vent : Ouest ; Force : Assez fort ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : Couvert ; Temps probable pour lundi : Doux : quelques éclaircies et ondées.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Amélioration : ciel demi couvert avec éclaircies et quelques averses ; Vents du secteur Ouest, 5 à 8 m. ; Même température nocturne. Le maximum de température sera en hausse de 2 à 3 degrés sur celui de la veille.

LES DOUANIERS DE TOURCOING ONT CAPTURÉ UNE AUTO DE FRAUDEURS BELGES

Pour la seconde fois en l'espace de quelques semaines, les préposés des douanes de **Tourcoing** viennent de faire une belle prise ; elle représente en effet une valeur de 60.000 francs. Voici dans quelles circonstances :

Des coups de feu dans la nuit

Vers 23 h., la frontière vers le poste de la **Marlière** était plongée dans le calme le plus profond. A 23 h. 20 environ, une patrouille appartenant au dit poste et comprenant les douaniers Bouhours et Spinnewyn, de Tourcoing, circulait dans les terrains vagues longeant l'amorce de la rue des Trois-Pierres, au lieu dit la carrière Rasson, à 10 mètres du territoire de **Wattrelos**.

A cet endroit, deux ruisseaux boueux sinuent, l'un, la Becque, formant frontière, l'autre étant situé un peu en arrière et sensiblement parallèle au premier. Entendant un moteur d'auto tourner au ralenti, les douaniers firent des sommations et tirèrent en l'air plusieurs coups de revolver.

Une auto dans le fossé

Ils arrivèrent près de la Becque où un pont de fortune avait été jeté. Dans le second ruisseau gisait une très forte auto dont le capot était engagé dans l'eau. Trois individus, sautant de la voiture, dont les feux étaient éteints soigneusement, prirent la fuite dans la direction du territoire belge, distant à cet endroit d'environ 150 mètres. Les préposés les prirent en chasse et parvinrent à mettre la main sur l'un d'eux à 15 mètres du poteau-frontière. Il s'agit du nommé Ernest Dujardin, née en 1894, homme de peine, demeurant à **Mouscron**, quartier du Petit-Courtrai, 2, rue des Rossignols, qui a été conduit à la caserne de gendarmerie de la rue des Plats. Quant aux autres fraudeurs, ils ont eu le temps de se mettre à l'abri en Belgique.

L'inventaire

Les faits s'étaient passés de la manière suivante : les fraudeurs disposaient d'une Buick puissante, presque neuve, de 32 CV, 6 cylindres, immatriculée sous le numéro 5799 D-9. On pense que ce numéro est faux. Ayant chargé leur voiture dans un écart de Mouscron ils construisirent sur la Becque un ponceau de fortune solide, à l'aide de six madriers enlevés d'une maison en construction voisine de la frontière franco-belge. La Becque franchie, ils entendirent les sommations et les coups de revolver des douaniers français.

Pris de peur, le conducteur de l'auto fraudeuse, voulant éviter les soldats de la douane, donna à faux un violent coup de volant, et jeta son véhicule dans le second fossé. Comme les préposés arrivaient au pas de course, braquant leurs lanternes électriques et revolver au poing, les contrebandiers, jugeant la partie perdue, abandonnèrent leur butin et s'enfuirent. On connaît la suite.

La prise est de 60.000 fr. se décomposant ainsi : 11 ballots ficelés de tabac à fumer, 46 paquets de cigarettes en trois sacs, représentant 39.976 fr, et l'auto en valant 20.000.

Nous avons noté sur les lieux la présence de MM. Petit, directeur régional des douanes ; Lemaire, inspecteur principal ; Devillers, capitaine-commandant à Tourcoing ; le lieutenant M. Pichon, de la capitainerie de Tourcoing, et Bogaert, brigadier, chef du poste de la Marlière.

Ernest Dujardin a été déféré au Parquet aujourd'hui. — R. P.

Réunion de la Fédération des Artisans du Nord de la France, à Hazebrouck

Dimanche à 10 h. 30, dans le grand Salon de la Mairie d'Hazebrouck, a eu lieu une réunion organisée par la Fédération des Artisans du Nord de la France. Au bureau, avait pris place M. Hoguet, adjoint au maire, qui présidait, ayant à ses côtés M. Robert Leleu, président de la Fédération ; M. Lahaine, vice-président ; Paul Delreux, secrétaire général ; Maquet, assureur-conseil ; Joannelein, membre de la Chambre des Métiers ; MM. Delbecq, Tralage, Devet Paul

M. Hoguet, au nom de la municipalité, remercia le bureau de la Fédération, qui a bien voulu, pour la 2e fois, organiser à Hazebrouck une réunion de propagande de l'artisanat du Nord, à toutes les personnes présentes, il adressa ses félicitations pour l'intérêt qu'elles portent au groupement dont l'espoir tend à revendiquer les droits des artisans. Il constate que la propagande a porté ses fruits.

L'orateur expose les différentes phases de l'exode rural, les maisons d'ouvriers agricoles disparaissent de plus en plus. Il a été pénible de constater que dans la seule commune de *Nordpsene*, 35 de ces habitations ont été abandonnées dans un espace restreint.

M. Hoguet déclare ensuite que les systèmes inaugurés par Taylord étaient l'origine de la crise économique actuelle.

L'orateur expose enfin l'effort accompli par certaines sous préfectures pour l'organisation de cours d'artisanat agricole et le succès remporté par ceux-ci, il souligne notamment celui de M. Tabart Robert, sous-préfet de *St-Omer*.

M. Robert Leleu, vice-président, remercie les différentes personnalités présentes, les divers orateurs devant exposer les revendications des artisans du Nord. M. Maquet, assureur-conseil, présenta tout d'abord les meilleurs systèmes d'assurances pour les artisans.

M. Delreux, secrétaire général de la Fédération, expose dans leurs détails, les différentes modalités des lois fiscales, s'appliquant à l'artisanat. Il démontre, à l'aide de textes, que certains des adhérents avaient beaucoup à gagner en consultant le bureau fédéral qui, en leur permettant des degrèvements appréciables, pouvait aussi défendre leurs droits.

M. Leleu clôtura la séance en préconisant l'union de tous les artisans de la région du Nord, pour que leurs justes revendications obtiennent un résultat dans un délai le plus bref.

Les membres d'Hazebrouck se réunirent ensuite et constituèrent un Comité local.

Sportsmen lisez les lundi, samedi
LES SPORTS DU NORD
le plus fort tirage des régionaux sportifs — Le numéro : 25 cent.

FANTAISIE SPORTIVE CHARITABLE

Organisé à Wasquehal, au profit des chômeurs, un match de football opposa, hier, une équipe féminine à onze joueurs dont les mains avaient été liées et qui étaient chaussés... d'espadrilles.

EN HAUT : L'équipe des hommes aux mains liées derrière le dos. — EN BAS : L'équipe féminine et l'arbitre.

Pour secourir les chômeurs, les municipalités ou les groupements divers organisent des manifestations pour lesquelles ils rivalisent d'entrain ou d'originalité. L'A.S. Wasquehalienne avait mis sur pied hier, dans cette intention, un match de football vraiment original.

D'un côté onze joueurs de l'association, de l'autre une équipe féminine composée de jeunes femmes ou de jeunes filles n'ayant jamais pratiqué le sport du ballon rond.

Pour équilibrer les chances les hommes jouaient chaussés... d'espadrilles.

Pour déséquilibrer les joueurs on leur avait lié les mains derrière le dos... de méchantes langues disaient même que c'étaient peut-être d'autres raisons qui avaient motivé ces entraves !

A 18 heures, derrière une joyeuse fanfare, les deux équipes firent leur entrée sur le terrain, les femmes vêtues de salopettes bleues, les hommes en maillots blancs.

On ligotta les mains de ces messieurs, on entrava les pieds du malheureux gardien de but et la partie commença.

Ce fut du plus haut comique et un fou rire ininterrompu secoua la galerie pendant tout le jeu.

Ces dames faisaient montre d'une ingéniosité touchante, arrêtant tranquillement la balle avec la main lorsque l'occasion était trop tentante... et l'emballement suppléait souvent à la technique la plus simple.

La gardienne du but féminin, une gaillarde solidement balancée, se démenait il fallait voir. « Et vas-y Marie ! » et Marie bloquait, « shootait » dur », elle manquait parfois la balle mais le cœur y était.

Et sur le terrain les équipiers handicapés et traitreusement poussés par leurs compagnes ramassaient d'impressionnants « gadins », tandis que le « keeper » qui sautillait sur ses pauvres pattes entravées faisait merveille pour sauver ses buts.

Un public nombreux suivait cette originale partie. C'est heureux pour les chômeurs ! — A. B.

LES PRIMES DU FESTIVAL DE ROUBAIX

Chacun sait que le grand festival qui eut lieu à Roubaix et qui obtint un succès retentissant était doté de 90.000 francs de primes, y compris les indemnités kilométriques.

Le tirage des primes eut lieu hier, en séance publique, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, et a donné les résultats suivants :

PRIMES D'ADHESIONS RAPIDES

1re prime 300 fr., Harmonie d'**Annay-sous-Lens** ; 2e 250 fr., Fanfare de Trompettes « La Renaissance », de **Croix** ; 3e 200 fr., Harmonie « Les Intimes », de **Croix** ; 4e 150 fr., Harmonie Mutuelle de **Croix** ; 5e 150 fr., Orphéon de Moulins-Lille, à **Lille** ; 6e 150 fr., Harmonie « Kunst Veredelt », de **Bruges** ; 7e 150 fr., Fanfare « Lyre Musicale », **Evin-Malmaison** ; 8e 150 fr., Fanfare municipale de **Ferrière-la-Grande** ; 9e 150 fr., Fanfare « La Renaissance », de **Fremelles** ; 10e 150 fr., Harmonie municipale de **Bondues** ; 11e 100 fr., Orphéon « La Lyre Ouvrière », de **Marcq-en-Barœul** ; 12e 100 fr., Harmonie municipale de **Bauvbecques** ; 13e 100 fr., Fanfare de **Wez-Macquart** ; 14e 100 fr., Harmonie L'Avenir de **Beurghelles** ; 15e 100 fr., Société Royale « Antwerpen's Postfanfaren », **Anvers**.

PRIMES AUX CHEFS

1re prime 350 fr., Fanfare municipale l'Union, de **Billy-Berclau** ; 2e 300 fr., Fanfare Royale Cycliste « La Pédale » **Ixelles-Bruxelles** ; 3e 250 fr., Fanfare « Les Amis Réunis », de **Raches** ; 4e 200 fr., Harmonie « Musique Ouvrière », de **Dechy** ; 5e 200 fr., Orphéon « De Volksten » **Blauwpuit-Leuvain** ; 6e 200 fr., Fanfare Cycliste « Le Guidon Hesbignon », **Haneffe** ; 7e 150 fr., Harmonie des Cheminots, **Vaisnciennes** ; 8e 150 fr., Fanfare « La Concorde », **Frais-Marais-Douai** ; 9e 150 fr., Faulare Royale Sainte-Cécile, **Mont-à-Leux-Moussron** ; 10e 150 fr., Harmonie municipale de **Beusbecques** ; 11e 150 fr., Cercle Choral des Usines de Gayant des Mines d'Aniche, à **Waziers** ; 12e 150 fr., Fanfare « La Lyre Musicale », **Evin-Malmaison** ; 13e 150 fr., Union Chorale, **La Gorgue** ; 14e 150 fr., Cercle Symphonique Croisien, de **Croix** 15e 150 fr., Société Philharmonique de **Linselles** ; 16e 150 fr., Clique scolaire de l'Amicale Pasteur, **Flers-Lille** ; 17e 100 fr., Harmonie municipale de **Mouvaux** ; 18e 100 fr., Harmonie municipale de **Lambersart** ; 19e 100 fr., Cercle Orphéonique « L'Amitié du Blanc-Seau », à **Tourcoing** ; 20e 100 fr., Fanfare de Trumpettes « La Jeanne-d'Arc », **Comines** ; 21e 100 fr., La Renaissance Chorale, à **Wattrelos** ; 22e 100 fr., Cercle Symphonique des Usines de Gayant des Mines d'Aniche, à **Waziers** ; 23e 100 fr., Société Chorale « L'Echo de la Frontière », de **Tourcoing** ; 24e 100 fr., Fanfare l'Union de **Sainghin-en-Mélantois** ; 25e 100 fr., Orphéon « La Muse des Travailleurs », de **Tourcoing** ; 26e 100 fr., Société Philharmonique du Crétinier, à **Wattrelos** ; 27e 100 fr., Société Philharmonique de **Frelinghien** ; 28e 100 fr., Chorale Patoisante « Les Vacietteux », de **Lille** ; 29e 100 fr., Fanfare municipale de **Ferrière-la-Grande** ; 30e 100 fr., Orphéon municipal « La Lyre Amicale », **Haubourdin** ; 31e 100 fr., Fanfare Communale de **Monchy-au-Bois** ; 32e 100 fr., Chorale Club Orphéonique Flvois, à **Lille** ; 33e 100 fr., Cercle Choral Rossini, de **Bruxelles** ; 34e 100 fr., Concordia Harmonie, d'**Halluin** ; 35e 100 fr., Harmonie « Union Communale et musicale », de **Gondecourt**.

PRIMES GENERALES DE PARTICIPATION

Harmonies et Fanfares. — 1re prime, 4.000 fr., Harmonie du Point Central, **Tourcoing** ; 2e 2.500 fr., Harmonie municipale de **Meuvaux** ; 3e 1.500 fr., Harmonie Socialiste « De Voorwacht », **Iseghem** ; 4e 1.000 fr., Harmonie municipale de **Bondues** ; 5e 600 fr., Harmonie « La Musicale », **Pont-de-Briques** ; 6e 600 fr., Harmonie « Les Vrais Amis », **Ploegsteert** ; 7e 500 fr., Philharmonie Royale Sainte-Cécile, d'**Herseaux** ; 8e 500 fr., Fanfare municipale de **Willems** ; 9e 400 fr., Société Philharmonique de **Frelinghien** ; 10e 400 fr., **Fanfare « La Fraternelle », de Savy-Berlette** ; 11e 400 fr., Société Philharmonique de **Linselles** ; 12e 400 fr., Harmonie des Cheminots de **Dunkerque** ; 13e 400 fr., Harmonie municipale de **Teufflers** ; 14e 400 fr., Fanfare « Le Réveil Winglois », **Wingles** ; 15e 400 fr., Concordia Harmonie d'**Halluin** ; 16e 400 fr., Groupe Symphonique, **Orchies** ; 17e 400 fr., Fanfare de **Drancutre** ; 18e 400 fr., Harmonie municipale de **Lambersart** ; 19e 400 fr., Fanfare municipale (harmonisée) d'**Aubers** ; 20e 400 fr., Fanfare « Les Amis Réunis », de **Raches** ; 21e 300 fr., Fanfare de **Samon** (Somme) ; 22e 300 fr., Harmonie « L'Union fait la force », de **Courrières** ; 23e 300 fr., Fanfare « Les Gais Amis », d'**Esplechin** ; 24e 300 fr., Harmonie d'**Annay-sous-Lens** ; 25e 300 fr., Harmonie « Kunst Veredelt », de **Bruges** ; 26e 300 fr., Fanfare du Blanc-Four **Roncq** ; 27e 300 fr., Fanfare « Musique Municipale », de **Lannoy** ; 28e 300 fr., Symphonie catholique « Eigen Kunst » de **Courtrai** ; 29e 300 fr., Fanfare royale Sainte-Cécile de **La Panne** ; 30e 300 fr., Harmonie municipale **Hem** ; 31e 300 fr., Symphonie enfantine « Bébé-Orchestre », de **Lille** ; 32e 300 fr., Harmonie municipale de **Bully-les-Mines** ; 33e 300 fr., Fanfare royale « La Renaissance », de **Warceing-lsz-Tournai** ; 34e 300 fr., Cercle symphonique des Usines de Geyant des Mines d'Aniche. **Waziers** ; 35e 300 fr., Fanfare Communale de **Menchy-au-Bois** ; 36e 300 fr., Fanfare « L'Union », de **Sainghin-en-Mélantois** ; 37e 300 fr., Harmonie « Les Amis Réunis », d'**Haveluy** ; 38e 300 fr., Fanfare royale cycliste « La Pédale » **Ixelles-Bruxelles** ; 39e 300 fr., Harmonie « L'Avenir », de **Beurghelles** 40e 300 fr., Harmonie municipale de **Lys-lsz-Lanney** ; 41e 300 fr., Fanfare de **Chépy** (Somme) ; 42e 300 fr., Fanfare (harmonisée) de **Wasquehal** 43e 300 fr., Harmonie « L'Alliance Musicale », de **Bergues** ; 44e 300 fr., Harmonie « Union Communale et Musicale », **Gondecourt** ; 45e 300 fr., Fanfare municipale **Ecques** ; 46e 300 fr. **Waudrez-lsz-Binche** ; 47e 300 fr., Société Philharmonique du Crétinier, **Wattrelos** ; 48e 300 fr., Fanfare municipale de **Vignacourt** (Somme) ; 49e 400 fr., Fanfare « La Concorde », de **Thumeries** (Nord) ; 50e 300 fr., Fanfare Royale Sainte-Cécile, **Mont-à-Leux-Mouscron**.

Orphéons. — 1re prime, 3.000 fr. « Dames et Demoiselles » et « Onze Meisjes », **Anvers** ; 2e 2.000 fr., L'Union Orphéonique, **Beusbecque** ; 3e 1.000 fr., Cercle choral des Usines de Gayant des Mines d'Aniche **Waziers** ; 4e 800 fr Orphéon « La Lyre Ouvrière », **Marsq-en-Barœul (Pont)** ; 5e 600 fr., Orphéon de Moulins-Lille, **Lille** ; 6e 400 fr., Chorale « Club des XV », de **Lambersart** 7e 400 fr., Orphéon municipal « La Lyre Amicale », **Haubourdin** ; 8e 300 fr « Renaissance Chorale », de **Wattrelos** ; 9e 300 fr., Chorale « La Concorde », de **Comines** ; 10e 300 fr., Orphéon « Ramenassenkring », de **Leuvain** ; 11e 300 fr., Chorale « Le Lyrique », de **Mons-en-Barœul** 12e 300 fr., Cercle Orphéonique « L'Amitié du Blanc-Seau », **Tourcoing** 13e 200 fr., Orphéon « La Muse des Travailleurs », de Tourcoing ; 14e 200 fr. Chorale « Vreugd en Vrede », de **Gand** ; 15e 200 fr., Chorale « De Syndikal-Weergalm », de **Leuvain** ; 16e 200 fr. Société royale « Les Orphéonistes Lez zo... », **Louze** ; 17e 200 fr., Union Chorale de **Wattrelos** ; 18e 200 fr., Société chorale « Les Amis de Berkem », **La Madeleine** ; 19e 200 fr., Orphéon d'Esquelbecq-lsz-**Béthune** ; 20e 200 fr., Chorale « Les Jeunes Amis Réunis », de **Pipriac** ; 21e 200 fr., Union Chorale de **Croix** ; 22e 200 fr., Société choraie « Les Vrais Disciples de Jouret », **Ath** 23e 200 fr., Société chorale « Les Jeunes Princes », de **Gand** ; 24e 200 fr., Chorale **Tournai** ; 25e 200 fr., Chorale « Wat'éotti », de **Bruxelles**

Sociétés de trompettes. — 1re prime 800 fr., Fanfare de Trompettes « La Renaissance », **Croix** ; 2e 600 fr., Société de trompettes « La Diane », de **Saint-Cloud** ; 3e 400 fr., Fanfare de trompettes « Alliance Cérès », **Reims** 4e 300 fr., Fanfare de trompettes « La Jeanne d'Arc », **Comines** ; 5e 300 fr., Clique scolaire « Amicale Pasteur », **Flers-Lille**.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT

ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD DU 12 JUIN

PARTI SOCIALISTE

LA FÉDÉRATION DU NORD A DÉSIGNÉ COMME CANDIDAT M. BRACKE

Au cours du Congrès qu'elle a tenu hier à Lille, la Fédération du Nord du Parti Socialiste a désigné comme candidat à l'élection sénatoriale du 12 juin, **M. Bracke**, Député du Nord, en faveur duquel MM. Dumoulin, Escoffier et Goniaux se sont retirés.

La Politique Régionale

PARTI SOCIALISTE

LA FÉDÉRATION DU NORD A FORMULÉ SES CONDITIONS EN VUE DE LA COALITION GOUVERNEMENTALE

Les sections de la Fédération Socialiste du Nord se sont réunies en Congrès, hier, au Conservatoire de **Lille**, sous la présidence de M. de Brabander adjoint au maire de Roubaix.

Quatre cent cinquante et un délégués représentaient cent soixante deux sections.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Camier, Couteaux, Delcourt, Dupré, Inghels, Lagrange, Lebas, Salengro, députés du Nord.

Retenu à l'Exécutif de l'Internationale qui délibère présentement à Zurich, M. Bracke, député du Nord s'était fait excuser.

M. BRACKE, CANDIDAT AU SÉNAT

Ainsi qu'il est dit d'autre part, MM. Dumoulin, Escoffier et Goniaux, s'étaient retirés en sa faveur. M. Bracke, député du Nord, a été choisi par acclamations comme candidat du Parti Socialiste, à l'élection sénatoriale du 12 juin.

M. **Goniaux** avait fait connaître le retrait de sa candidature par la lettre suivante, adressée au Président du Congrès :

« Je vous prie de bien vouloir donner connaissance aux délégués du Congrès de ce qui suit :

« Un certain nombre de sections du Parti ont posé ma candidature devant le Congrès en vue de l'élection sénatoriale du 12 juin prochain. Plusieurs autres sections, notamment la Section de Lille, ayant posé la candidature du citoyen Bracke, je prie les sections qui ont posé ma candidature, de bien vouloir la retirer et de se rallier à celle du citoyen Bracke, doyen de cette Fédération ».

LA MOTION SUR LA COALITION GOUVERNEMENTALE

Après un débat qui dura cinq heures, le Congrès vota, par quatre cent dix huit mandats, la motion qu'on trouvera ci-dessous :

Vingt-huit mandats s'étaient répartis entre des motions se prononçant plus vigoureusement en faveur de la coalition gouvernementale.

Ci-contre la motion :

« Le Congrès enregistre avec joie les résultats des élections législatives. Sur le programme socialiste présenté dans 558 circonscriptions, le Parti a groupé deux millions de voix et fait élire 130 députés. Ces résultats constituent un grand succès pour le Socialisme et leur signification n'est douteuse pour personne. La Réaction a été obligée de reconnaître sa défaite : la démission hâtive du Gouvernement Tardieu. Les millions de voix qui se sont prononcées contre elle et contre lui, ont dit clairement ce qu'elles veulent. Elles se sont exprimées à un moment où la crise est partout, et dans tous les domaines.

« Crise financière avec un déficit de plusieurs milliards et qu'aggrave une folle politique de surarmements, véritable péril pour la Paix.

« Crise économique qui atteint toute la production et les échanges, qui condamne au chômage total ou partiel la grande majorité des travailleurs.

« Le Congrès affirme, une fois de plus, que seul le Socialisme triomphant pourra en finir avec ces crises par la suppression de leur cause : la propriété et l'exploitation capitalistes.

« Mais, en attendant ce moment historique, des mesures urgentes réclamées par le Suffrage Universel, sont de nature à améliorer la situation critique présente et à orienter la politique internationale dans la voie de la Paix :

« Réduction massive, dès le prochain budget des crédits militaires ramenés au niveau de 1928.

« Interdiction immédiate de la fabrication et du commerce privés des armements.

« Application immédiate de la semaine de 40 heures ; Organisation d'un service National d'Assurance-Chômage et d'Assurances contre les risques agricoles.

« Vote des mesures de protection de l'Epargne et institution du Contrôle des Banques.

« Nationalisation des Assurances, des Mines, des Chemins de fer et autres moyens de transport. Offices du Blé, du Sucre, du Vin, des Engrais.

« Le Congrès estime que la pleine acceptation de ce programme par les Partis de Gauche est la condition préalable de tout examen par le Parti Socialiste des divers modes d'action à mettre en œuvre pour sa réalisation. »

UN LONG DÉBAT

Le vote de cette motion avait été précédé d'un long débat où intervinrent successivement :

1. - MM. Darou, Delzenne, Foucat, Lorthioir, Louis Louis, Meurisse, Valentin, en faveur d'une affirmation de la nécessité de la coalition gouvernementale ;

2. - MM. Dumoulin, Lebas, Salengro en faveur de la motion qui, en fin de compte, fut votée.

UNE CONTROVERSE ENTRE MM. LEBAS ET SALENGRO

Une longue controverse entre MM. Lebas et Salengro permit d'ailleurs, de préciser l'esprit de la motion de la C. A. Fédérale.

1. - Si les Partis de Gauche acceptent le programme ci-dessus énoncé, le Parti Socialiste entrera au Gouvernement pour en entreprendre la réalisation.

S'ils refusent, le Parti Socialiste, en dehors du Gouvernement, par une politique de pression constante, tuttera en vue de la réalisation des réformes qui y sont incluses.

2. - Envisageant ces négociations de Parti à Parti, le Parti Socialiste ne formule pas, au préalable, un préjugé défavorable.

Il se contente de demander aux Partis, en compagnie de qui il négociera, une volonté de réalisation et de lutte égale à la sienne : **1. volonté de réalis